

délibérations du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales, on voit les différentes interprétations du mot «santé» faites par les témoins défendant aussi bien une position que l'autre.

Monsieur l'Orateur, au comité de la santé, du bien-être social et des affaires sociales, en 1967, une foule de médecins, une foule de spécialistes auraient pu discuter au moins aussi longtemps que nous sur la signification du mot «santé».

Il faut, ici, bien réfléchir et se dire que si de nombreux médecins, qui connaissent leur affaire, de nombreux spécialistes, ne s'entendent pas tout à fait sur le sens que l'on devrait donner au mot «santé» et particulièrement lorsqu'il s'agit de santé applicable à l'avortement, comment voulez-vous justifier des intentions, fussent-elles les meilleures?

Il reste que la seule solution possible sur laquelle on aurait dû s'arrêter, c'était d'amender le Code criminel de telle sorte que le médecin, qui, après son diagnostic, doit traiter une patiente et que, finalement, cela aboutisse à l'avortement, ne puisse être poursuivi en vertu de la loi.

Si jamais, par suite du traitement qu'il donne à une patiente véritablement malade, il décide de pratiquer un avortement, c'est que les médecins ou l'hôpital l'auront voulu.

C'est pour cela que lorsqu'on voit le sens extrêmement large que l'on veut donner—on me dira qu'il ne l'est pas, en fait, il a bien du bon sens, la vie et la santé—on sait bien qu'il y a des millions de personnes qui sont prêtes à l'élargir le petit mot, qui sont prêtes à l'élargir de telle sorte qu'inévitablement, comme tous ceux qui ont vécu la même expérience,—je parle ici de tous les pays qui ont vécu la même expérience—on arrivera automatiquement à l'avortement sur demande.

C'est ce que certaines gens prévoient, et c'est la raison pour laquelle on nous demande d'être beaucoup plus clairs dans la réglementation se rapportant à l'avortement. On exige que l'on soit beaucoup plus parcimonieux. On exige en fait que le médecin, le chirurgien, le gynécologue, n'ait pas une responsabilité qui le dépasse. Et même le psychiatre ne tient pas à être forcé par des pressions de tous genres, pressions venant de la patiente elle-même, de ses parents, de sa famille, des voisins, des amis. Le psychiatre ne veut pas être devant ce problème épouvantable, où il verra une patiente qui, au départ, n'est pas malade du tout, et qui se morfond lentement et sûrement pour finalement arriver à être réellement malade.

Ils ne veulent pas être pris par ce problème, tout simplement parce que la loi est trop large, tout simplement parce que l'on n'a pas défini ce que c'était que la santé.

[M. Matte.]

Et je les comprends, car c'est très simple à comprendre.

Il faudrait bien qu'à un certain moment, tout le monde en cette enceinte puisse s'ouvrir l'intelligence à ces constatations, qui ne sont pas faites exclusivement par nous, du Ralliement créditiste, comme on est porté à le croire, parce que nous sommes les porte-parole qui défendent la vie, parce que cela entre dans nos préoccupations de la liberté de la personne humaine, et que nous ne voulons pas, par des lois inadéquates, des lois que je qualifierais même de terribles, nuire à l'évolution de notre pays.

Si nous regardons la série de définitions qu'ont données des médecins, des organismes, des hôpitaux, nous nous rendons compte que l'interprétation de la signification du mot «santé» devient un problème de taille.

Et il est drôle que les honorables députés ne constatent pas que, si un groupe d'experts ne s'entendent pas sur le sens à donner, que nous, même si nous venons de Matane, on n'est pas plus fin que tout ce monde-là ensemble, et qu'on va s'arroger le droit de déterminer, dans un domaine aussi vital, aussi essentiel que le droit à la vie, que le fœtus ne peut se défendre lui-même.

Et il faudrait, lorsqu'on parle de «santé», qu'il soit question nécessairement de maladie. On peut parler de bonne santé, et l'on peut parler d'une santé qui périclite et qui ne va pas.

«Santé», cela peut vouloir dire bien des choses, et cela peut vouloir dire entre autres, être en bonne santé.

● (5.40 p.m.)

La maternité, l'état de grossesse, c'est justement l'état par excellence où nous voyons une femme s'épanouir, où nous voyons une femme être réellement dans la pleine possession de tout son potentiel. C'est peut-être la seule occasion qu'une femme a de se développer à son maximum.

Monsieur l'Orateur, je suis des plus heureux que ma femme soit actuellement enceinte. J'ai déjà trois enfants—ce sera donc mon quatrième—et je vous assure que c'est pour moi un plaisir extraordinaire lorsque je vois ma femme tout épanouie du fait qu'elle est enceinte.

Je voudrais que l'on remarque le côté positif. La santé, c'est justement cela qui est la santé, parce que c'est naturel, et beaucoup de femmes âgées et de jeunes filles ont de la difficulté, précisément, parce qu'elles n'ont pas goûté à la maternité. Il manque quelque chose à leur épanouissement.

Donc, pourquoi dire qu'une chose instinctive, qu'un phénomène naturel, le phénomène par excellence, qui fait que nous sommes tous ici, est quelque chose qui relève des mala-